

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur
068-246800205-20230810-DEL2024_111-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 27/09/2024

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable

Exercice 2023

Document établi selon le décret et l'arrêté ministériels du 02/05/07



Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin

70 rue Charles de Gaulle

68550 SAINT-AMARIN

Tél 03 89 82 60 01

Fax 03 89 38 23 14

Courriel: cc-stamarin@cc-stamarin.fr

www.cc-stamarin.fr

Les chiffres du service d'eau potable

Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin

Territoire

5 897 abonnés

15 communes desservies : Fellingring, Geishouse, Goldbach-Altenbach, Husseren-Wesserling, Kruth, Malmerspach, Mitzach, Mollau, Moosch, Oderen, Ranspach, Saint-Amarin, Storckensohn, Urbès, Wildenstein

12 404 habitants desservis

Exploitation

En affermage depuis le
01/09/2021 par SAUR

SAUR a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service.

La Communauté de Communes garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.

Production

753 279 m³ produits (année
calendaire)

745 569 m³ (volume produit
entre les dates barycentres
ramenées à 365 jours)

La CCVSA dispose de nombreuses ressources propres :
73 sources, 2 forages et 1 prise d'eau ont fourni 753 279 m³
d'eau traitée (année calendaire)

Distribution

164,6 km de réseau
496 677 m³ consommés

Les abonnés ont consommé 496 677 m³ en 2023, soit en
moyenne 110 litres par habitant et par jour.
Compte tenu des fuites (pour partie inévitables) et des besoins en
eau de service, le rendement du réseau est de 70,1%.

Qualité

Bonne

Le bilan fourni par l'ARS indique que l'eau de la CCVSA est
globalement de bonne qualité.
99,0% des analyses sont conformes au niveau bactériologique et
98,0% au niveau physico-chimique.

Prix

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un
prix au m³ consommé.
Au total, un abonné domestique consommant 120 m³ payera
440,07 € en 2024 (sur la base du tarif du 1^{er} janvier 2024, toutes
taxes comprises) avec une évolution de 26,8 % du prix par rapport
à 2023.
Sur ce montant, 49,9% reviennent à l'exploitant pour l'entretien et
le fonctionnement, 33,3% reviennent à la collectivité pour les
investissements et les taxes s'élèvent à 16,8%.

SOMMAIRE

Préambule.....	5
1. Présentation générale du service.....	5
1.1. Périmètre et nature du service assuré.....	5
1.2. Mode de gestion du service	6
1.3. Les ressources en eau.....	7
1.4. Le réseau de distribution.....	7
1.4.1. Les réservoirs et stations de reprise	7
1.4.2. Le réseau et les branchements	8
1.4.3. Les compteurs	8
2. Bilan et perspectives.....	9
2.1. Les faits marquants de l'exercice	9
2.2. Les propositions du délégataire pour améliorer le service.....	11
3. Indicateurs techniques	14
3.1. Volumes mis en distribution	14
3.2. Volumes consommés et rendement.....	14
3.3. La qualité de l'eau.....	15
3.4. Les clients et les volumes facturés.....	16
3.4.1. Le service aux abonnés.....	16
3.4.2. Le recouvrement.....	17
3.4.3. Réclamations clients.....	17
3.5. L'exploitation et l'entretien des ouvrages.....	17
3.5.1. Consommation en électricité et réactifs	17
3.5.2. Recherche de fuites et interventions sur le réseau de distribution	18
3.6. Détails sur l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable	18
3.7. Les opérations de renouvellement	20
3.7.1. Renouvellement des équipements électromécaniques.....	20
3.7.2. Renouvellement de compteurs.....	21
3.7.3. Renouvellement des branchements.....	22
3.7.4. Renouvellement des canalisations.....	22
3.7.5. Renouvellement des accessoires réseaux.....	22
3.8. Les investissements.....	23
3.8.1. Les opérations réalisées par le Délégataire	23
3.8.2. Les opérations réalisées par la Collectivité	23
3.8.3. Zoom sur les branchements en plomb	24
3.8.4. Les projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service aux usagers et les performances environnementales du service.....	24
3.8.5. Les programmes pluriannuels de travaux adoptés pour 2023.....	24
4. Indicateurs financiers	24
4.1. Les tarifs	24
4.2. La facture d'eau 120 m ³	25
4.3. Compte Annuel de Résultat d'Exploitation du délégataire	27
4.5. Le budget annexe Eau Potable	29
4.5.1. Les recettes d'exploitation.....	29
4.5.1. Le financement des investissements en 2023	29

4.5.2.	Etat de la dette du service	30
4.5.3.	Amortissements réalisés en 2023	30
4.5.4.	Opérations de coopération décentralisée.....	30
5.	Les indicateurs de performance	31
5.1.	Indicateurs descriptifs	31
5.2.	Indicateurs de performance.....	32
	ANNEXE 1 : Note d'information de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse.....	35

Préambule

Conformément aux dispositions de l'article L 2224-5 du CGCT, le Président est tenu de présenter à l'assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et sur la qualité du Service Public de l'eau potable.

Ce rapport permet de connaître :

- ▶ La nature et l'importance du service rendu ;
- ▶ La qualité et la performance du service rendu

1. Présentation générale du service

1.1. Périmètre et nature du service assuré

Le service d'eau potable est géré au niveau intercommunal.

La Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin assure les compétences suivantes :

- Production
- Protection du point de prélèvement
- Traitement
- Transport
- Stockage
- Distribution

Le service public d'eau potable dessert 12 404 habitants et 5 897 abonnés au 31 décembre 2023.

Commune	Nombre d'abonnés Eau Potable 2021	Nombre d'abonnés Eau Potable 2022	Nombre d'abonnés Eau Potable 2023	Evolution du nombre d'abonnés Eau Potable (%)
FELLERING	733	735	735	0,0%
GEISHOUSE	289	288	290	0,7%
GOLDBACH - ALTENBACH	172	165	173	4,8%
HUSSEREN - WESSERLING	530	531	534	0,6%
KRUTH	470	463	466	0,6%
MALMERSPACH	228	230	226	-1,7%
MITZACH	191	187	187	0,0%
MOLLAU	194	189	195	3,2%
MOOSCH	775	763	771	1,0%
ODEREN	550	551	550	-0,2%
RANSPACH	382	383	384	0,3%
SAINT-AMARIN	1002	1000	1004	0,4%
STORCKENSOHN	108	102	108	5,9%
URBES	215	217	221	1,8%
WILDENSTEIN	97	100	98	-2,0%
TOTAL	5936	5904	5942	0,6%

1.2. Mode de gestion du service

Le service est exploité en délégation de service public par la société SAUR.

Le contrat d'affermage avec la SAUR est entré en vigueur au 1^{er} septembre 2021 pour une durée de 8 ans. Son échéance était fixée au 31 août 2029. Un avenant n°1 a été délibéré le 28 juin 2022 afin de réajuster quelques dispositions contractuelles.

Les principales missions confiées au délégataire sont les suivantes :

- ✓ Entretien et exploitation des ouvrages de production d'eau potable
- ✓ Entretien et exploitation des ouvrages de distribution d'eau potable
- ✓ Suivi de la qualité de l'eau produite et distribuée
- ✓ Renouvellement des équipements électromécaniques, des branchements et des compteurs
- ✓ Relevé des compteurs
- ✓ Gestion des abonnés, établissement et recouvrement des factures

Le périmètre d'affermage est défini par les limites des territoires des quinze communes formant la Communauté de Communes de Saint-Amarin, à l'exception du secteur Markstein-Grand Ballon et du puits de la Communauté de Communes du Pays de Thann (Gehren).

1.3. Les ressources en eau

L'eau distribuée sur le périmètre intercommunal provient des ressources suivantes :

Ressources en eau	Localisation	Type	Traitement / caractéristiques	Capacité de pompage (m ³ /h)	Problématiques éventuelles
Forage FELLERING	FELLERING	Eau de nappe	Neutralite + chlore liquide / profondeur forage : 70m	90	Traitement de reminéralisation
Forage ODEREN	ODEREN	Eau de nappe	Chlore liquide / profondeur forage : 15m	35	
Tunnel URBES	URBES	Eau de source	stockage de l'eau dans un ancien tunnel ferroviaire	140	Forte concentration en arsenic
Unité de filtration MOOSCH	MOOSCH	Eau de surface (ruisseau)	Ultra filtration + chlore liquide / filtration automatisée	20	
Sources de montagnes	CC St Amarin	Eau de sources	Désinfection au chlore liquide pour la plupart / 72 sources	variable	

Il n'y pas d'interconnexion du réseau avec celui de collectivités voisines.

Le forage de Wildenstein est hors service et a été déconnecté physiquement du réseau par la pose d'une plaque pleine.

1.4. Le réseau de distribution

1.4.1. Les réservoirs et stations de reprise

Le réseau d'eau potable comprend 33 réservoirs qui assurent l'approvisionnement de la commune. Leur capacité totale s'élève à 6 600 m³.

Commune	Nombre de réservoirs	Capacité
FELLERING	3	755
GEISHOUSE	2	350
GOLDBACH - ALTENBACH	4	70
HUSSEREN - WESSERLING	2	800
KRUTH	3	700
MALMERSPACH	1	120
MITZACH	2	320

Commune	Nombre de réservoirs	Capacité
MOLLAU	3	150
MOOSCH	2	800
ODEREN	3	620
RANSPACH	1	300
SAINT-AMARIN	3	1000
STORCKENSOHN	1	250
URBES	1	220
WILDENSTEIN	2	120
TOTAL	33	6 600

Le réseau comprend également 11 stations de surpression.

1.4.2. Le réseau et les branchements

	2021	2022	2023	Evolution (%)
Longueur du réseau, hors branchements (km)	163,3	164,7	164,6	-0,06%
Nombre de vannes	1250	1257	1290	2,62%
Nombre de prises et poteaux incendie	816	894	887	-0,78%
Nombre de ventouses et vidanges	302	324	301	-7,1%

Les évolutions constatées sont essentiellement liées à des mises à jour des plans de réseau, après remontée d'anomalies du terrain.

Le réseau est majoritairement en fonte :

	Linéaire de réseau (km)			
	2022	%	2023	%
Fonte	150,91	91,53%	150,6	91,6%
PE	6,387	3,87%	7,14	4,3%
PVC	5,924	3,59%	6,06	3,7%
Béton	0,184	0,11%		
Autres/non connu	0,134	0,84%	0,57	0,3%
TOTAL	164,883	100,0%	164,5	100%

1.4.3. Les compteurs

SAUR a renouvelé 1 400 compteurs en 2023.

24,1% du parc des compteurs des abonnés a un âge supérieur ou égal à 15 ans et 47,4% ont moins de 5 ans.

	Nombres de compteurs 2022	%	Nombres de compteurs 2023	%
0 à 4 ans	1532	25,8%	2816	47,4%
5 à 9 ans	524	8,8%	577	9,7%
10 à 14 ans	1285	21,6%	1120	18,8%
15 à 19 ans	937	15,8%	604	10,2%
plus de 20 ans	1663	28,0%	825	13,9%
TOTAL	5941	100,0%	5942	100,0%

SAUR précise les données suivantes :

- 5 713 branchements avec consommation
- 5 942 branchements en service
- 229 sans consommation

2. Bilan et perspectives

2.1. Les faits marquants de l'exercice

QUALITE D'EAU

L'année 2023 a été moins marquée que 2022 par de fortes chaleurs. Les autorités préfectorales n'ont pas notifié de restrictions d'usage de la consommation en eau. Le suivi de la production et de la qualité de l'eau prélevée au milieu naturel reste cependant un enjeu majeur de la délégation du service.

La CCVSA continue de réaliser des travaux importants sur les ressources, captages et réservoirs de stockage pour préserver et maintenir son patrimoine à niveau et répondre aux besoins du service.

Les travaux de rénovation de réservoir en 2023, ont consisté en la rénovation des réservoirs d'Husseren Principal et Ranspach.

Lors de ces travaux de rénovation, la mise en place d'équipements de traitement UV a été privilégiée pour limiter la désinfection au chlore. La désinfection UV sera à terme mise en service sur les réservoirs de Oderen ZH. La désinfection UV est en service sur Wildenstein, Goldbach, Storckensohn, et Kruth Frenz. Les travaux vont se poursuivre sur l'année 2024 sur le site de Ranspach.

La qualité de l'eau produite et distribuée est conforme à 99% par rapport aux limites de qualité bactériologique et 98% sur le paramètre physico-chimique.

Par mesure de précaution, une restriction d'usage de l'eau a été mise en place du 18 au 23 novembre 2023 sur l'UDI GOLBACH Moulin. Cette restriction a été mise en œuvre à la suite d'une obstruction de la conduite d'arrivée des sources. Mesure de précaution afin d'assurer d'une qualité d'eau satisfaisante aux abonnés. Dans l'attente du levé de cette restriction, SAUR a mis en œuvre une distribution d'eau en bouteilles aux 7 abonnés concernés.

Le bureau d'étude IRH a finalisé l'étude relative à la mise en œuvre d'une nouvelle unité de production d'eau potable au niveau de la ressource du tunnel d'Urbès. L'objectif étant de finaliser la consultation des entreprises pour le démarrage de la phase réalisation à l'automne 2024.

RESEAU DE DISTRIBUTION ET RENDEMENT

Dans le cadre de la maîtrise de la distribution et de l'amélioration de la perte en eau, SAUR a travaillé sur la mise à niveau des comptages des volumes mis en distribution par UDI.

Dans le cadre de l'étude de gestion patrimoniale des réseaux, la CCVSA a défini un programme pluriannuel de renouvellement des réseaux. Ce programme a été présenté aux financeurs.

En 2023, SAUR a procédé aux réparations de 22 fuites sur canalisations et 41 fuites sur branchements. Les différentes campagnes de recherches de fuites ainsi que le suivi quotidien des volumes mis en distribution dans le réseau ont permis de détecter ces fuites. Un plan d'action rendement a également été présenté à la CCVSA pour permettre de répondre aux exigences contractuelles. En 2024, ce contrat sera mis dans le plan d'action des contrats prioritaires avec un suivi spécifique par la cellule expertise hydraulique afin d'accompagner le service exploitation.

Les indicateurs de performance du réseau ont progressé cette année pour atteindre :

- l'ILP d'une valeur de 3.71 m³/j/km
- un rendement de réseau à 70,1 %

Les volumes mis en distribution 745 569 m³ sont en baisse de 8,7% par rapport à l'année 2022.

En moyenne, 2 043 m³ sont distribués quotidiennement dans le réseau de distribution représentant ainsi une baisse de 194 m³/jour par rapport à 2022.

Le volume consommé est également en baisse de 4.29% avec 496 677 m³. Cette tendance baissière est constatée au niveau national et ce phénomène devrait se poursuivre pour les années à venir.

CLIENTELE

La relève des compteurs a été réalisée au mois de juillet.

On observe une stabilisation du nombre de branchements à 5 942 unités actifs.

Le nombre d'abonné reste stable 5 897 soit -0.12%.

A noter que le nombre de branchement avec consommation est de 5 713 en rapport aux 5 942 branchements du service soit 229 sans consommation.

Le taux d'impayé du service est en augmentation cette année pour atteindre 2,06 %.

SAUR expose que cette évolution est principalement liée au démarrage du contrat en cours d'année en septembre 2021. Les premiers impayés sur des factures émises par SAUR en 2022 n'ont été réellement enregistrés en comptabilité que sur l'exercice 2023, le temps que les procédures de recouvrement initiées en 2022 arrivent à leurs termes.

ETUDES ET SECURITE

Les travaux concessifs détaillés ci-dessous ont été réalisés et réceptionnés par la Communauté de Communes :

- Station de pompage Husseren, Sauwas 1, Mollau, Wildenstein - installation de capteurs de pression : travaux réalisés le 17/02/2023

SAUR a un engagement réglementaire et contractuel important concernant la mise en œuvre du Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE), il va se poursuivre en 2024. Cette étude est réalisée en partenariat avec les Services de Communauté de Communes et les élus pour permettra d'identifier les dangers liés à l'exploitation des systèmes de production et de distribution de l'eau. Dans une seconde phase, il permettra de mettre en œuvre un plan d'actions pour prévenir les risques sanitaires.

LA MAINTENANCE

55 opérations de renouvellement ont été réalisées pour garantir la continuité de service et fiabiliser le patrimoine des installations de la Communauté de Communes.

Ces opérations ont été valorisées pour un montant de 57 189 €. Elles se décomposent en opérations non programmées pour un montant de 12 951 € et programmées pour 39 933 €.

Le détail de ces opérations est validé en concertation avec les services de la Communauté de Communes via un portail d'échanges partagé.

2.2. Les propositions du délégataire pour améliorer le service

PRODUCTION ET QUALITE D'EAU

Dans le cadre de la maîtrise des ressources en eau et en complément de l'application EMI mise en œuvre par SAUR et exploitée sur les deux forages, SAUR devra mettre en œuvre sur la durée du contrat des équipements de mesure de débit sur 17 captages. Ces travaux seront finalisés en 2024.

Dans le cadre de la mise en œuvre des DUP, la CCVSA devra mettre en œuvre des clôtures pour matérialiser et protéger les périmètres immédiats des captages. À la suite de plusieurs chutes de pierres au niveau de la falaise de la ressource du tunnel d'Urbes, des travaux de mise en sécurité devront être réalisés.

GOLDBACH RESERVOIR MOULIN

Amélioration : suppression de cette bêche avec alimentation du hameau via le réservoir de Goldbach pour permettre de supprimer le réservoir Moulin et sécuriser la qualité de l'eau distribuée.

STORCKENSOHN

Création d'un réseau surpressé pour alimenter les abonnés situés au-dessus du réservoir actuellement alimentés par de l'eau non traitée.

SAUWAS

Déconnecter le branchement d'un abonné alimenté via le réservoir SAUWAS 2.

SECURITE

Pour donner suite à la présentation de l'étude diagnostique des risques de chutes et des risques de malveillances, la CCVSA devra procéder à des travaux de mise en conformité des ouvrages dans le cadre de son programme de travaux de réhabilitation.

RESEAU DE DISTRIBUTION

Les ouvrages de stockage et de distribution d'eau potable du service ne disposent pas d'équipements d'analyse de Chlore. La variabilité de la qualité des eaux prélevées ne sécurise pas ainsi la bonne maîtrise de la qualité de l'eau distribuée. La volonté de limiter la chloration de l'eau distribuée ne doit pas pour autant limiter la possibilité de maîtriser et alerter en continu l'exploitant. Des analyseurs de chlore doivent être installés sur les réservoirs :

- Husseren
- Kruth Centre
- Fellingring ZB
- Oderen ZB
- Geishouse ZB

Concernant l'amélioration des pertes en eau, SAUR devra réaliser dans le cadre des travaux des propositions d'amélioration et de l'étude de modélisation hydraulique :

- Un regard de régulation de la pression au Frenz
- Un regard de régulation de la pression au niveau de l'église à Geishouse
- Un regard de régulation de la pression rue Ravin à Geishouse

De plus un programme de renouvellement des réseaux a été défini et validé avec les services de la CCVSA. SAUR réalisera ainsi en 2024 le renouvellement du réseau et des branchements :

- de la Grande rue à Mollau
- de la Grand rue (depuis l'intersection avec la rue de la Gare jusqu'au n°62) à Husseren
- de la rue des Bouleaux à Ranspach

A la suite, les travaux suivants seront à valider et à planifier par SAUR dans le cadre du fond travaux canalisation :

- Année 2025 : Fellingring Rue du See, de la rue Saules à la rue des Fleurs, renouvellement de la canalisation fonte sur 260 ml et 16 branchements ;
- Année 2026 : Fellingring Rue du See de la rue des Fleurs au chemin Galgenrain renouvellement de la canalisation fonte sur 200 ml et 12 branchements ;
- Année 2027 : Fellingring Rue du See du chemin Galgenrain au bout de la rue sortie vers Urbès renouvellement de la canalisation fonte sur 400 ml et 16 branchements ;
- Année 2028 : Mitzach Rue Principale du n°3 de la rue Principale à la rue Stoerenbourg, renouvellement de la canalisation fonte sur 280 ml et 20 branchements ;

- Année 2029 : Kruth rue de la Thur, renouvellement de la canalisation fonte sur 350 ml et 15 branchements

Les travaux ci-dessous devront également être réalisés par la CCVSA dans le cadre du plan travaux permettant l'amélioration des pertes en eau.

Origine gain	Zone	Gain (m3/an)	Sous total (m3/an)	Gain en r%
Secto	6804ZS001 Moosch	306	1264	0,11%
Secto	6804ZS012 St Amarin zone basse	816		
Secto	6804ZS036 Fellinging Zone Basse	92		
Secto	6804ZS061 Husseren	49		
Pression	6804ZS048 Kruth Frenz	428	34469	3,14%
Pression	6804ZS049 Wildenstein	2936		
Pression	6804ZS044 Kruth	415		
Pression	6804ZS039 Oderen Basse	7044		
Pression	6804ZS036 Fellinging Zone Basse	5529		
Pression	6804ZS032 Storckensohn	5269		
Pression	6804ZS005 Malmerspach zones haute et basse	2700		
Pression	6804ZS006 Malmerspach St Amarin	5669		
Pression	6804ZS001 Moosch	3099		
Pression	6804ZS052 Geishouse Bas	368		
Pression	6804ZS054 Goldbach	1011		
Gpat	6804ZS044 Kruth	16297		
Gpat	6804ZS061 Husseren	25415		
Gpat	6804ZS001 Moosch	5213		
Gpat	6804ZS039 Oderen Basse	7054		
Gpat	6804ZS036 Fellinging Zone Basse	7437		
Gpat	6804ZS032 Storckensohn	8208		
Gpat	6804ZS024 Storckensohn Urbes	4267		
Gpat	6804ZS033 Ranspach	2678		
Gpat	6804ZS011 St Amarin Fistelhauser	4813		
Gpat	6804ZS012 St Amarin zone basse	11231		
Gpat	6804ZS019 Husseren Chalets	2062		
Gpat	6804ZS026 Mollau Zone Basse	6236		
Gpat	6804ZS043 Oderen Distrib Chalets	8504		
Gpat	6804ZS057 Fellinging Pompage ZH	1737		
Gpat	6804ZS059 Mitzach bas	18362		
Gpat	6804ZS017 Mitzach haut	6944		
Gpat	6804ZS054 Goldbach	6475		
TOTAL			178 667	20,13%

3. Indicateurs techniques

3.1. Volumes mis en distribution

	2021 corrigé par SAUR	2022	2023	Evolution (%)
Volumes produits	828 252	816 653	745 569	-8,7%
Nature des ressources SISPEA DC.192		99,42% d'eaux souterraines		
- Sources		408 882	380 201	-7,01%
- Tunnel Urbes		193 274	135 483	-29,9%
- Forage de Fellingring		147 686	189 088	28,03%
- Forage d'Oderen		62 048	36 501	-41,17%
- Forage de Wildenstein		0	0	-
- Usine UF de Moosch (prise d'eau en ruisseau)		4 750	4 296	-9,56%
Volumes importés	0	0	0	-
Volumes exportés	0	0	0	-
Total volumes mis en distribution	828 252	816 653	745 569	-8,7%

3.2. Volumes consommés et rendement

	2021	2021 corrigé par SAUR	2022	2023	Evolution (%)
Volumes mis en distribution	1 582 707	828 252	816 653	745 569	-8,7%
Volumes comptabilisés	1 035 521	532 897	518 922	496 677	-4,3%
Volumes consommés sans comptage	11 992		14 210	12 463	-12,3%
Volume de service	38 780		12 343	13 500	9,4%
Volumes consommés autorisés	1 086 293	571 305	577 155	522 640	-9,4%

Indice de consommation (m3/jour/km)	18,1	9,5	9,6	8,7	-9,4%
Indice de perte (m3/jour/km)	8,29	4,16	3,88	3,61	-6,9%
Rendement brut du réseau (V consommé/ V mis en distribution, %)		69,0%	66,79%	70,1%	5,0%

Les volumes ont été ramenés à 365 jours

Le rendement observé en 2023 est 70,1%, en hausse notable par rapport à la valeur consolidée de 2022. Selon le contrat, le rendement attendu était de 71,2% pour 2023.

Ce rendement est supérieur au niveau de rendement imposé par la loi Grenelle 2 (65% + ILC/5 =soit 66,74%).

3.3. La qualité de l'eau

L'eau mise en distribution :

ANALYSES	Microbiologiques	Physico chimiques
Nombre de prélèvements ARS	50	50
Nombre de prélèvements non conformes	0	1
Taux de conformité	100%	98,0%

- 26/07/2023 : 1 non-conformité Arsenic – Réseau communal Urbès

L'eau distribuée :

L'eau distribuée doit être « propre à la consommation » : article L 19 du Code de la Santé Publique. Afin de satisfaire à cette obligation, l'eau fait l'objet d'une surveillance constante de la part de l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Les taux de conformité sur l'eau distribuée sont les suivants (indicateurs calculés uniquement sur les paramètres avec une limite de qualité) :

ANALYSES	Microbiologiques	Physico chimiques
Nombre de prélèvements ARS	150	150
Nombre de prélèvements non conformes	2	3
Taux de conformité	98,7%	98,0%

Soit :

- 14/06 et 11/10/2023 : 2 non-conformités Arsenic – Réseau communal Urbès
- 03/11 et 01/12/2023 : 2 non-conformités Entérocoques – Réseau communal de Kruth
- 14/06/2023 : 1 non-conformité Nickel – Réseau communal de Goldbach-Altenbach

3.4. Les clients et les volumes facturés

	2021 Suez	2021 SAUR	2022	2023	Evolution (%)
Nombre de clients	5 936	5 647	5 904	5 942	0,64%
Volumes facturés (m³)	502 624	NA	518 922	496 677	-4,29%
Volume dégrevé (m³)	6 692	NA	6 204	2 515	-59,46%
Volume moyen facturé (m³/client)	84,7	NA	78	83.6	7,18%

3.4.1. Le service aux abonnés

	2021	2022	2023	Evolution (%)
Nombre d'appels téléphoniques	1 774	1 979	2 494	26,02%
% du nombre de clients	30%	33%	42%	27,27%
Nombre de courriers	197	350	350	0,00%
% du nombre de clients	3%	6%	6%	-4,35%
Nombre de contacts internet	382	958	1 039 internet 47 en espace client	13,36%
% du nombre de clients	6%	16%	18%	12,50%
Nombre de visites physiques	19	47	214	355,32%
% du nombre de clients	0,3%	0,8%	3,6%	335,50%

La hausse importante de visites physiques est directement liée à l'accueil physique rendu possible les mercredis matin .

Le nombre toujours élevé de contacts internet démontre que la relation client reste un sujet important et que le délégataire doit poursuivre les actions de renforcement de la relation clientèle.

3.4.2. Le recouvrement

	2021	2022	2023	Evolution (%)
Nombre d'échéanciers	1	117	59	-49,57%
Taux d'échéanciers	0,0%	1,2%	1,0%	-15,97%
Nombre de demande de dégrèvement	5	15	13	-13,33%
Nombre de demandes acceptées	1%	9	10	11,11%
Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente	1,9%	1,9%	2,1%	7,29%
Montant des créances > 6 mois	52 011 €	44 545 € toutes parts confondues TTC	NC	

Le taux d'impayés augmente légèrement, mais reste globalement stable, légèrement sous la moyenne nationale de 2,36% (source SISPEA – valeur janvier 2023).

3.4.3. Réclamations clients

64 réclamations ont été reçues en 2023 :

Catégorie	Nombre de réclamations
Produit	1
Qualité du service	31
Facturation/encaissement	32
TOTAL	64

Le nombre de réclamations concernant la facturation est passé de 13 en 2022 à 32 en 2023. Cette hausse reste mesurée en nombre, mais doit attirer l'attention du délégataire.

3.5. L'exploitation et l'entretien des ouvrages

3.5.1. Consommation en électricité et réactifs

Consommations	2021	2022	2023
Electricité (kWh)	178 737	192 095	185 206
Javel (L)	7100	3200	4 750
Neutralite (T)	10	8	4

3.5.2. Recherche de fuites et interventions sur le réseau de distribution

Nature intervention	2021	2022	2023	Evolution (%)
Réparation sur le réseau de distribution				
branchement	9	45	41	-8,89%
canalisation	16	18	22	22,22%
compteurs			0	-
Mise à niveau de bouches à clés			2	-
Recherches de fuites (km)		115,675	650	461,94%
Nombre d'interventions en astreinte sur le réseau	36	38	76	100%

3.6. Détails sur l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable

Cet indicateur réglementaire est défini par l'arrêté du 2 décembre 2013 modifiant l'arrêté du 2 mai 2007.

Le calcul de l'indicateur est le suivant :

Critère	Points obtenus en 2022	Points obtenus en 2023	Nombre maximal de point
A - Plan des réseaux			
Existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable mentionnant, s'ils existent, la localisation des ouvrages principaux (captage, station de traitement, réservoir) et des compteurs généraux	10	10	/10
Définition d'une procédure de mise à jour du plan des réseaux afin de prendre en compte les travaux réalisés depuis la dernière mise à jour (extension, réhabilitation ou renouvellement de réseaux), ainsi que les données acquises notamment en application de l'article R. 554-34 du code de l'environnement. La mise à jour est réalisée au moins chaque année	5	5	/5
B - Inventaire des réseaux			
o Existence d'un inventaire des réseaux identifiant les tronçons de réseaux avec mention du linéaire de la canalisation, de la catégorie de l'ouvrage définie en application de l'article R. 554 2 du code de l'environnement ainsi que de la précision des informations cartographiques définie en application du V de l'article R. 554-23 du même code et, pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux , les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations de transport et de distribution. o La procédure de mise à jour du plan des réseaux est complétée en y intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux.	10	10	/10
Pourcentage d'information sur les matériaux et les diamètres des réseaux : Matériaux et diamètres connus pour 60% à 69,9% du linéaire des réseaux : 1 pt	5	5	/5

Matériaux et diamètres connus pour 70% à 79,9% du linéaire des réseaux : 2 pts			
Matériaux et diamètres connus pour 80% à 89,9% du linéaire des réseaux : 3 pts			
Matériaux et diamètres connus pour 90% à 94,9% du linéaire des réseaux : 4 pts			
Matériaux et diamètres connus pour au moins 95% du linéaire des réseaux : 5 pts			
Pourcentage de tronçons dont la date ou la période de pose sont identifiés :			
Dates ou périodes de pose connues pour moins de 50% du linéaire des réseaux : 0 pt			
Dates ou périodes de pose connues pour 50% à 59,9% du linéaire des réseaux : 10 pts			
Dates ou périodes de pose connues pour 60% à 69,9% du linéaire des réseaux : 11 pts			
Dates ou périodes de pose connues pour 70% à 79,9% du linéaire des réseaux : 12 pts	15	15	/15
Dates ou périodes de pose connues pour 80% à 89,9% du linéaire des réseaux : 13 pts			
Dates ou périodes de pose connues pour 90% à 94,9% du linéaire des réseaux : 14 pts			
Dates ou périodes de pose connues pour au - 95% du linéaire des réseaux : 15 pts			
C - Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux			
Le plan des réseaux préciser la localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, poteaux incendie, ...) et, s'il y a lieu, des servitudes instituées pour l'implantation des réseaux	10	10	/10
Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution	10	10	/10
Le plan des réseaux mentionne la localisation des branchements	0	0	/10
Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur .	10	10	/10
Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur suite	10	10	/10
Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement	10	10	/10
Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	10	10	/10
Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux	5	5	/5
TOTAL	110	110	/120

3.7. Les opérations de renouvellement

3.7.1. Renouvellement des équipements électromécaniques

Le réalisé SAUR pour 2023 est le suivant :

Renouvellement Réalisé en Compte année : 2023	Libellé Matériel	Type Renouvellement	Date réalisation	Montant
Production Fellingring	Télésurveillance	Renouvellement complet du matériel	23/08/2023	3 050
Production Fellingring - ZB (neutralisation)	Surpresseur d'air	Renouvellement complet du matériel	07/07/2023	6 250
Production Fellingring - ZB (neutralisation)	Télésurveillance	Renouvellement complet du matériel	24/07/2023	3 050
Réservoir Fellingring - ZH	Télésurveillance	Renouvellement complet du matériel	09/06/2023	3 050
Réservoir Geishouse - zh	Pompe doseuse javel	Renouvellement complet du matériel	17/02/2023	664
Réservoir Geishouse - zh	Télésurveillance	Remplacement de composants ou rénovation	16/08/2023	1 520
Réservoir Goldbach	Sonde de niveau Réservoir	Renouvellement complet du matériel	23/05/2023	604
Réservoir Goldbach	Télésurveillance	Renouvellement complet du matériel	01/06/2023	3 050
Pompage Husseren	Vanne motorisée bleue	Renouvellement complet du matériel	13/01/2023	1 340
Pompage Husseren	Vanne motorisée grise	Renouvellement complet du matériel	09/03/2023	2 533
Réservoir Kruth - Sauwas 1	Télétransmission	Renouvellement complet du matériel	07/09/2023	750
Réservoir Kruth - Frenz	Pompe doseuse javel	Renouvellement complet du matériel	13/01/2023	1 608
Réservoir Kruth - Frenz	teletransmission	Renouvellement complet du matériel	11/01/2023	2 794
Réservoir Kruth - Frenz	Cuve javelpack	Renouvellement complet du matériel	13/01/2023	125
Réservoir Kruth - Centre	Compteur de volume de sortie n°44	Renouvellement complet du matériel	23/11/2023	938
Pompage Kruth - Sauwas 2	Télésurveillance	Renouvellement complet du matériel	27/07/2023	3 050
Réservoir Mitzach - nouveau	Télésurveillance	Renouvellement complet du matériel	08/06/2023	3 050
Pompage Mitzach - Local Pompiers	Télésurveillance	Renouvellement complet du matériel	30/05/2023	3 050
Réservoir Mollau principal pompage Eibel (zb) - Javelisation	Compteur distribution n°26	Renouvellement complet du matériel	23/11/2023	938

Réservoir Mollau principal pompage Eibel (zb) - Javelisation	Compteur pompage eibel n°27	Renouvellement complet du matériel	24/05/2023	525
Pompage Mollau - Kuhlbach	Ballon anti-bélier 100l	Remplacement de composants ou rénovation	28/03/2023	1 001
Réservoir Moosch - nr	compteur n°4 Distri (centre Ville)	Renouvellement complet du matériel	04/07/2023	825
Réservoir Moosch - ar	Compteur arrivée uf moosch n°2	Renouvellement complet du matériel	29/06/2023	750
Réservoir Moosch - ar	Compteur de distribution sortie n°1	Renouvellement complet du matériel	04/07/2023	875
Réservoir Oderen - zb	Télesurveillance	Renouvellement complet du matériel	18/08/2023	3 050
Regard compteur liaison Storckensohn - Urbes	Pompe doseuse javel	Renouvellement complet du matériel	02/05/2023	1 250
Réservoir Storckensohn	teletransmission	Remplacement de composants ou rénovation	06/04/2023	1 784
Réservoir Urbes	Sonde niveau Réservoir	Renouvellement complet du matériel	07/04/2023	604
Réservoir Urbes	Débitmètre distribution n°25	Renouvellement complet du matériel	26/06/2023	2 063
Réservoir Urbes	Télesurveillance	Renouvellement complet du matériel	02/06/2023	3 050
Total				57 189

3.7.2. Renouvellement de compteurs

Renouvellement des compteurs	2021	2022	2023	Evolution (%)
Nombre de compteurs renouvelés ou remplacés	52	1 238	1 400	13,1%
% du parc compteur	0,8%	20,8%	23,7%	13,9%

3.7.3. Renouvellement des branchements

Renouvellement des branchements	2021	2022	2023	Evolution (%)
Nombre de branchements réalisés	33	16	20	25,0%
Nombre de branchements supprimés	0	0	0	-
Nombre de branchements renouvelés	57	45	41	-8,9%
dont branchements en plomb		0	0	-

3.7.4. Renouvellement des canalisations

Renouvellement des canalisations	2021	2022	2023	Evolution (%)
Longueur de canalisations renouvelées	239	347	375	8,1%

Commune	Site	Nature des Travaux	Montant €/HT	Date de commande	Date butoire contractuelle de réalisation	Date effective de réalisation
Kruth	Rue Basse	Renouvellement d'une canalisation vétuste DN 80 par une canalisation DN 100 sur 375 ml et reprise des 31 branchements	223 760,44 €	09/01/2023	31/12/2023	01/07/2023

3.7.5. Renouvellement des accessoires réseaux

Renouvellement des accessoires de réseau	2022	2023	Evolution (%)
Vannes	5	5	-
Organes divers	1 réducteur	0	-

3.8. Les investissements

3.8.1. Les opérations réalisées par le Déléguataire

Au titre des investissements contractuels :

Commune	Nature des Travaux	Montant €/HT	Date butoire contractuelle de Réalisation	Date effective de Réalisation
Husseren-Wesserling, Mollau et Wildenstein	Capteurs de pression sur les pompages	1 010 €		17/02/2023
	20 prélocalisateurs de fuites sur le réseau d'eau potable	10 763 €		21/02/2023
	Equipements et aménagement pour le remplissage de filtres à neutralites	5 313 €		05/01/2023

Au titre des investissements pris sur le fond rendement : *Pas d'investissement au titre du fond de rendement 2023*

3.8.2. Les opérations réalisées par la Collectivité

Investissements réalisés en 2023	Montant total HT
KRUTH – Réparation de la source du Solmont	16 039,79 €
KRUTH – Pose de vannes sur poteaux incendies – 55 et 80 Grande Rue	7 316,80 €
STORCKENSOHN – Pose d'un javel Pack sans pompe	1 366,15 €
HUSSEREN-WESSERLING – Pose vannes sur poteau incendie 4 rue Curiale	1 097,32€
HUSSEREN-WESSERLING - Création de branchement 4 rue de la Thur	13 144,38 €
RANSPACH – Pose d'une vanne sur poteau incendie 8 rue de Mitzach	1 072,72 €
ODEREN – Pose de vanne sur poteau incendie rue des Vergers	1 389,41 €
ODEREN - Zone Haute – Installation javellisation + pompe d'alimentation réservoir chalets	13 205,75 €
SAINT-AMARIN – Pose de vanne sur poteau incendie rue Kattenbach	951,36 €
SAINT-AMARIN – Extension de réseau rue de l'Industrie	9 787,91 €
MALMERSPACH – Remise en place de la conduite du pont ZI	4 729,21 €
FELLERING – Pose de vanne sur poteau incendie rue Général de Gaulle	1 097,32 €
GEISHOUSE – Pose de vanne sur poteau incendie	5 086,60 €
GEISHOUSE – Mise en place d'équipement pour une purge automatique rue du Hoehe	1 629,12€
GOLDBACH – Asservissement de la javellisation à la turbidité	735,77€
GOLDBACH – Remise en état du réservoir, terrassement + drain	10 117,61 €
URBES – Travaux préparatoires et publication du marché de travaux Tunnel d'Urbès	31 559,80€
Maitrise d'œuvre – Travaux d'amélioration en eau potable	28 820,00 €
ACCORD CADRE POUR DIVERS TRAVAUX DE REHABILITATION DES OUVRAGES EN EAU POTABLE	
Marché de travaux de réhabilitation du réservoir de Mitzach	72 825,85 €
Marché de travaux de réhabilitation du réservoir de Storckensohn	151 506,62 €
Marché de travaux de réhabilitation du réservoir d'Husseren-Wesserling	376 034,84 €
Marché de travaux de réhabilitation du réservoir de Ranspach	220 125,37 €
Marché de travaux de réhabilitation des captages à Kruth	21 743,07 €
Total	991 382,77 €

En 2023, la Communauté de Communes a réalisé des travaux pour 991 382,77 €.

3.8.3. Zoom sur les branchements en plomb

Aucun branchement en plomb connu n'est recensé sur la Communauté de Communes en 2023.

3.8.4. Les projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service aux usagers et les performances environnementales du service

La Communauté de Communes a décidé d'améliorer significativement le rendement du réseau d'eau potable. L'objectif à long terme est d'atteindre un rendement de 85%. Le rendement était de 69 % en 2022.

Une étude de gestion patrimoniale a été réalisée par SAUR en 2023 afin de définir les secteurs où des travaux doivent être réalisés en priorité. L'objectif est de pouvoir démarrer les travaux en 2024.

Ces travaux peuvent être de plusieurs natures : sectorisation grâce à la pose de compteurs supplémentaires, gestion des pressions par la pose de réducteurs et renouvellement des canalisations et des branchements.

En 2023, la Communauté de Communes a attribué un marché public pour les travaux de potabilisation des eaux du Tunnel d'Urbès. L'objectif de ces travaux est de pouvoir utiliser cette ressource à sa pleine capacité et permettre de sécuriser l'approvisionnement en eau potable du territoire.

3.8.5. Les programmes pluriannuels de travaux adoptés pour 2023

Aucun

4. Indicateurs financiers

4.1. Les tarifs

	Tarif au 1 ^{er} janvier 2022	Tarif au 1 ^{er} janvier 2023	Tarif au 1 ^{er} janvier 2024
Part Collectivité			
Part proportionnelle (€ HT/m ³)	0,6482 €	0,6482 €	1,2322
Part Déléataire			
Frais d'accès au service - sans déplacement	40	42,88	46,86
- frais de déplacement	65	69,68	76.15
Part fixe (€ HT/an) Compteur DN 15/20 mm	60,42 €	77,72 €	84,94
Part proportionnelle (€ HT/m ³)	0,9730 €	1,0431 €	1,1399
Taxes et redevances			
TVA	5,50%	5,50%	5,50%
Redevance prélèvement (€/m ³)	0,0778 €	0,0778 €	0,0778 €
Redevance pollution (€/m ³)	0,3500 €	0,3500 €	0,3500 €

4.2. La facture d'eau 120 m³

	au 01/01/2023		au 01/01/2024		Evolution (%)
	PU	MONTANT	PU	MONTANT	
Distribution eau					
Terme fixe annuel					
Part du Déléataire	77,72	77,72 €	84,94	84,94 €	9,3%
Consommation					
Part du Déléataire	1,0431	125,17 €	1,1399	136,79 €	9,3%
Part de la Collectivité	0,6482	77,78 €	1,2322	147,86 €	90,1%
Organismes publics					
Redevance de prélèvement	0,0778	9,34 €	0,0778	9,34 €	0,0%
Redevance de pollution	0,3500	42,00 €	0,3500	42,00 €	0,0%
Total HT		332,02 €		420,93 €	26,8%
TVA à 5,50%		18,26 €		23,15 €	26,8%
Total Eau potable TTC		350,28 €		444,08 €	26,8%

Soit le m³	2,92 €	3,70 €	26,8%
------------------------------	---------------	---------------	--------------

Le montant de la facture d'eau potable (120 m³) s'élève à 444,08 € TTC au 1^{er} janvier 2024 contre 350,28 € TTC au 1^{er} janvier 2023, soit une augmentation de 26,8% liée à l'actualisation des tarifs et la modification de l'abonnement ainsi qu'à l'augmentation de la part reversée à la Communauté de Communes.

Les différentes composantes de la facture 120 m³ sont les suivantes :

	01/01/2023		01/01/2024		Evolution (%)
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	
Collectivité	77,78 €	22,2%	147,86 €	33,3%	90,1%
Déléataire	202,89 €	57,9%	221,73 €	49,9%	9,3%
Taxes et redevances	69,60 €	19,9%	74,49 €	16,8%	7,0%
TOTAL	350,28 €	100%	444,08 €	100%	26,8%

La facture globale pour un usager qui consomme 120 m³ se présente comme ci-dessous :

EAU	au 01/01/23		au 01/01/24		Evolution
	Prix/m3	Prix pour 120 m3	Prix/m3	Prix pour 120 m3	Evolution (%)
Part fixe délégataire		77,72 €		84,94 €	9,3%
Part proportionnelle délégataire	1,0431 €	125,17 €	1,1399 €	136,79 €	9,3%
Part proportionnelle Communauté de Communes	0,6482 €	77,78 €	1,2322 €	147,86 €	90,1%
Redevance prélèvement (Agence de l'Eau)	0,0778 €	9,34 €	0,0778 €	9,34 €	0,0%
Redevance pollution (Agence de l'Eau)	0,3500 €	42,00 €	0,3500 €	42,00 €	0,0%
Total eau H.T.		332,01 €		420,93 €	26,8%
TVA		18,26 €		23,15 €	26,8%
Total eau T.T.C	2,92 €	350,27 €	3,70 €	444,08 €	26,8%
ASSAINISSEMENT	au 01/01/23		au 01/01/24		Evolution
	Prix/m3	Prix pour 120 m3	Prix/m3	Prix pour 120 m3	Evolution (%)
Part fixe délégataire		32,70 €		35,73 €	9,3%
Part proportionnelle délégataire	0,7848 €	94,18 €	0,8576 €	102,91 €	9,3%
Part proportionnelle Communauté de Communes	0,8832 €	105,98 €	0,8832 €	105,98 €	0,0%
Red. modernisation réseaux (Agence de l'Eau)	0,2330 €	27,96 €	0,2330 €	27,96 €	0,0%
Total assainissement H.T.		260,82 €		272,59 €	4,5%
TVA		26,08 €		27,26 €	4,5%
Total assainissement T.T.C.	2,39 €	286,90 €	2,50 €	299,84 €	4,5%

4.3. Compte Annuel de Résultat d'Exploitation du délégataire

Pour 2023 : K1 = 1,072065

	2022	CARE 2023	CEP2023*k1	CEP 2023	Variation CARE / CEP*k1
PRODUITS	1 055 700 €	1 071 900 €	1 101 341 €	1 027 308 €	-2,7%
Exploitation du service	983 000 €	980 500 €	1 021 855 €	953 165 €	-4,0%
– abonnements	442 800 €	475 500 €	475 951 €	443 957 €	-0,1%
– part variable (prix au m ³)	540 200 €	505 000 €	545 904 €	509 208 €	-7,5%
Travaux attribués à titre exclusif	47 300 €	69 900 €	43 545 €	40 618 €	60,5%
Investissements concessifs	0 €	0 €	0 €		
Produits accessoires	25 400 €	21 500 €	35 941 €	33 525 €	-40,2%
CHARGES	1 535 300 €	1 512 300 €	1 092 503 €	1 019 064 €	38,4%
Personnel	483 100 €	438 600 €	414 383 €	386 528 €	5,8%
Énergie	28 800 €	38 600 €	27 713 €	25 850 €	39,3%
Réactifs	9 100 €	5 800 €	7 499 €	6 995 €	-22,7%
Analyses	18 000 €	23 300 €	17 624 €	16 439 €	32,2%
Sous-traitance	166 500 €	192 200 €	43 530 €	40 604 €	341,5%
Fournitures	104 900 €	20 500 €	6 808 €	6 350 €	201,1%
Entretien et réparations	5 700 €	4 600 €	4 711 €	4 394 €	-2,3%
Autres dépenses d'exploitation dont :	183 500 €	188 900 €	82 356 €	76 820 €	129,4%
– télécommunication, postes et télégestion	5 400 €	4 800 €	6 548 €	6 108 €	-26,7%
– engins et véhicules	102 300 €	80 800 €	49 465 €	46 140 €	63,3%
– informatique	50 000 €	62 100 €	9 579 €	8 935 €	548,3%
– assurance	3 300 €	3 300 €	5 507 €	5 137 €	-40,1%
– locations			1 608 €	1 500 €	-100,0%
– locaux	22 400 €	37 900 €	9 649 €	9 000 €	292,8%
Autres frais	7 100 €	27 100 €	20 740 €	19 346 €	30,7%
Amortissements (inclus dans les investissements concessifs)			0 €		#DIV/0!
Impôts locaux et taxes	10 400 €	8 700 €	15 418 €	14 382 €	-43,6%
Sous-total des charges d'exploitation	1 017 000 €	948 400 €	640 782 €	597 708 €	48,0%

Redevances contractuelles	15 000 €	16 400 €	9 650 €	9 001 €	70,0%
– redevance d'occupation du domaine public	0 €	0 €	1 €	1 €	-100,0%
– redevance pour frais de contrôle	15 000 €	16 400 €	9 649 €	9 000 €	70,0%
Contribution des services centraux et recherche (frais de structure et frais généraux)	109 300 €	125 800 €	55 067 €	51 365 €	128,5%
Charges relatives aux investissements	20 400 €	20 600 €	10 549 €	9 840 €	95,3%
Charges relatives au fond de travaux canalisations	150 000 €	203 700 €	160 810 €	150 000 €	26,7%
Charges relatives au fond de travaux branchements	40 000 €		42 883 €	40 000 €	-100,0%
Charges relatives au fond de travaux sur le rendement de réseau				montant 50 000€ inclus aux CAPEX à la mise au point du contrat	
Dotations relatives au renouvellement des accessoires réseau	4 400 €	4 700 €	4 726 €	4 408 €	-0,5%
Dotations relatives au renouvellement des branchements	52 700 €	56 500 €	56 498 €	52 700 €	0,0%
Dotations relatives au renouvellement des compteurs	43 400 €	46 500 €	46 548 €	43 419 €	-0,1%
Investissement concessifs	9 400 €	9 600 €	9 902 €	9 236 €	-3,0%
Dotations de Gros Entretien et Renouvellement	39 100 €	41 900 €	41 873 €	39 058 €	0,1%
Entretien électromécanique	31 100 €	19 700 €	0 €		
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement	3 500 €	18 400 €	13 216 €	12 328 €	39,2%
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	-479 600 €	-440 400 €	8 838 €	8 244 €	-5083,0%
Impôt sur les sociétés (calcul normatif)	0 €	0 €	2 210 €	2 061 €	-100,0%
RÉSULTAT	-479 600 €	-440 400 €	6 629 €	6 183 €	-6744,0%

Le Délégué affiche une perte très importante de 440 k€ par rapport à un gain attendu actualisé de 9 k€ (valeur CEP initial x coefficient k1). L'origine de cet écart provient notamment d'un dérapage important des charges d'énergie, de sous-traitance, de véhicule, de fourniture, de locaux, mais également les frais généraux, les investissements, l'entretien électromécanique et les pertes sur créances irrécouvrables. Certaines hausses sont subies par le délégataire (notamment énergie et véhicule – carburants, frais impayés), mais d'autres sont directement liées des mauvaises estimations de la part du délégataire ou à des prises de risque avec des conséquences plus importantes qu'envisagées.

4.5. Le budget annexe Eau Potable

4.5.1. Les recettes d'exploitation

Recettes	2022	2023	Evolution (%)
Ventes d'eau	278 486,62 €	307 633,49 €	10,47%
Produits exceptionnels	34 657,55 €	8 040,49 €	-76,80%
Subventions d'investissement	-	59 939,98 €	-
TOTAL	313 144,17 €	375 613,96 €	19,95%

4.5.1. Le financement des investissements en 2023

Investissements réalisés en 2023	Montant total HT
KRUTH – Réparation de la source du Solmont	16 039,79 €
KRUTH – Pose de vannes sur poteaux incendies – 55 et 80 Grande Rue	7 316,80 €
STORCKENSOHN – Pose d'un javel Pack sans pompe	1 366,15 €
HUSSEREN-WESSERLING – Pose vannes sur poteau incendie 4 rue Curiale	1 097,32€
HUSSEREN-WESSERLING - Création de branchement 4 rue de la Thur	13 144,38 €
RANSPACH – Pose d'une vanne sur poteau incendie 8 rue de Mitzach	1 072,72 €
ODEREN – Pose de vanne sur poteau incendie rue des Vergers	1 389,41 €
ODEREN - Zone Haute – Installation javellisation + pompe d'alimentation réservoir chalets	13 205,75 €
SAINT-AMARIN – Pose de vanne sur poteau incendie rue Kattenbach	951,36 €
SAINT-AMARIN – Extension de réseau rue de l'Industrie	9 787,91 €
MALMERSPACH – Remise en place de la conduite du pont ZI	4 729,21 €
FELLERING – Pose de vanne sur poteau incendie rue Général de Gaulle	1 097,32 €
GEISHOUSE – Pose de vanne sur poteau incendie	5 086,60 €
GEISHOUSE – Mise en place d'équipement pour une purge automatique rue du Hoehe	1 629,12€
GOLDBACH – Asservissement de la javellisation à la turbidité	735,77€
GOLDBACH – Remise en état du réservoir, terrassement + drain	10 117,61 €
URBES – Travaux préparatoires et publication du marché de travaux Tunnel d'Urbès	31 559,80€
Maitrise d'œuvre – Travaux d'amélioration en eau potable	28 820,00 €
ACCORD CADRE POUR DIVERS TRAVAUX DE REHABILITATION DES OUVRAGES EN EAU POTABLE	
Marché de travaux de réhabilitation du réservoir de Mitzach	72 825,85 €
Marché de travaux de réhabilitation du réservoir de Storckensohn	151 506,62 €
Marché de travaux de réhabilitation du réservoir d'Husseren-Wesserling	376 034,84 €
Marché de travaux de réhabilitation du réservoir de Ranspach	220 125,37 €
Marché de travaux de réhabilitation des captages à Kruth	21 743,07 €
Total	991 382,77 €

4.5.2. Etat de la dette du service

	2022	2023	Evolution (%)
Encours de la dette au 31 décembre	45 645,23 €	4 036 427,46 €	8 743%
Montant remboursé durant l'exercice	20 510,06 €	17 975,22 €	-12,36%
- dont en capital	18 893,10 €	16 972,35 €	-10,17%
- dont en intérêts	1 616,96 €	1 002,87 €	-37,98%

Dans le cadre de nombreux investissements et afin de maintenir un service de qualité, un emprunt de 4 000 000 € a été contracté en 2023, d'où l'évolution importante.

4.5.3. Amortissements réalisés en 2023




Amortissements réalisés	Montant amorti
Travaux sur réseaux d'adduction d'eau	203 255,40 €
Frais d'études	6 208,50 €
- Subventions d'investissement	90 408,53 €
TOTAL	119 055,37 €

4.5.4. Opérations de coopération décentralisée











La Collectivité n'a pas participé à des opérations de coopération décentralisée (*article L1115-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales*).












5. Les indicateurs de performance





5.1. Indicateurs descriptifs

Indicateur	Définition	Valeur 2022	Valeur 2023	Evolution N/ N-1	Evaluation
D101.0 : Estimation du nombre d'habitants desservis	Nombre de personnes desservies par le service, y compris les résidents saisonniers.	12 474	12 404	-0,6% 	
D102.0 : Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	Prix du service de l'eau potable toutes taxes comprises pour 120 m3	2,92 €	3,65 €	25,0% 	
D151.0 : Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	Temps d'attente maximum auquel s'est engagé le délégataire pour la fourniture de l'eau aux nouveaux abonnés dotés d'un branchement fonctionnel	2	2	0,0% 	

5.2. Indicateurs de performance

Indicateur	Définition	Valeur 2022	Valeur 2023	Evolution N/ N-1	Evaluation
P101.1 : Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	nombre de prélèvements conformes / nombre de prélèvements aux fins d'analyses microbiologiques effectués dans l'année	98,70%	98,70%	0,0% 	Taux inférieur à 100% qui est la référence imposée 
P102.1 : Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	nombre de prélèvements conformes / nombre de prélèvements aux fins d'analyses physico-chimiques effectués dans l'année	98,00%	98,00%	0,0% 	Taux inférieur à 100% qui est la référence imposée 
P103.2 : Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	Indice de 0 à 100 attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau. De 0 à 60 les informations visées sont relatives à la connaissance du réseau (inventaire), de 70 à 100 elles sont relatives à la gestion du réseau	110	110	0,0% 	Taux supérieur à la moyenne nationale de 104 points (Source SISPEA au 01/01/2023) 
P104.2 : Rendement du réseau de distribution	Ratio entre le volume consommé autorisé augmenté des volumes vendus en gros à d'autres services publics d'eau potable et, d'autre part le volume produit augmenté des volumes achetés en gros à d'autres services publics d'eau potable	66,79%	70,10%	5,0% 	Rendement supérieur au minimum du rendement Grenelle II, mais inférieur à l'engagement contractuel de 71,2% pour 2023 
P105.3 : Indice linéaire des volumes non comptés	Ratio entre le volume non compté, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume comptabilisé, et le linéaire de réseau de desserte	4,95 m3/j/km	4,14 m3/j/km	-16,4% 	Taux supérieur à la moyenne nationale de 2,5 m3/km/j (Source SISPEA au 01/01/2023) 

Indicateur	Définition	Valeur 2022	Valeur 2023	Evolution N/ N-1	Evaluation
P106.3 : Indice linéaire des pertes en réseau	Ratio entre le volume de pertes, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume consommé autorisé, et le linéaire de réseau de desserte	4,51 m3/j/km	3,71 m3/j/km	-17,7% 	Indice supérieur à l'engagement contractuel de 3,65 m3/km/j pour 2023 
P107.2 : Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	Quotient du linéaire moyen du réseau de desserte renouvelé sur les 5 dernières années par la longueur du réseau de desserte	0,31%	0,19%	-37,9% 	Taux inférieur à la moyenne nationale de 0,87% (Source SISPEA au 01/01/2023) 
P108.3 : indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	Niveau d'avancement (exprimé en %) de la démarche administrative et opérationnelle de protection du ou des points de prélèvement dans le milieu naturel d'où provient l'eau potable distribuée	NR	60%		Pour mémoire, cet indice était de 80% lors de la précédente DSP dans les RAD SUEZ et inférieur à la moyenne nationale de 79,9% (Source SISPEA au 01/01/2023) 
P109.0: Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	Abandons de créance annuels et montants versés à un fond de solidarité divisé par le volume facturé	0,00 €/m3	0,00 €/m3		
P151.1 : Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	Nombre de coupures d'eau liées au fonctionnement du réseau public, dont les abonnés concernés n'ont pas été informés à l'avance, par milliers d'abonnés Une coupure d'eau est une interruption totale de la fourniture de l'eau à un ou plusieurs abonné(s)	1,19 /1000 ab.	7,63 /1000 ab.	541,2% 	Taux supérieur à la moyenne nationale de 2,45 /1000 hab (Source SISPEA au 01/01/2023) 
P152.1 : Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	Pourcentage du nombre d'ouvertures de branchements réalisées dans le délai auquel s'est engagé le service clientèle	98,95%	98,65%	-0,3% 	Taux inférieur à la moyenne nationale de 99,3% (Source SISPEA au 01/01/2023) 

Indicateur	Définition	Valeur 2022	Valeur 2023	Evolution N/ N-1	Evaluation
P153.2 Durée d'extinction de la dette de la collectivité	Durée théorique nécessaire pour rembourser la dette du service d'eau potable si la collectivité affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service	0,15 ans	NR		Moyenne nationale de 2,5 ans en 2023
P154.0 Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	Taux d'impayés au 31/12 de l'année N sur les factures émises au titre de l'année N-1	0,05%	2,06%	4020,0% 	Taux inférieur à la moyenne nationale de 2,36% (Source SISPEA au 01/01/2023) 
P155.1 Taux de réclamations	Nombre de réclamations écrites de toute nature relatives au service de l'eau, à l'exception de celles qui sont relatives au niveau de prix, rapporté au nombre d'abonnés	12,87 /1000 ab.	0,51 /1000 ab.	-96,0% 	Taux inférieur à la moyenne nationale de 5,54 /1000 hab (Source SISPEA au 01/01/2023) 

ANNEXE 1 : Note d'information de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse

Édition mars 2024
 CHIFFRES 2023

Note d'information sur les redevances

L'agence de l'eau vous informe



POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

LE SAVIEZ-VOUS ?

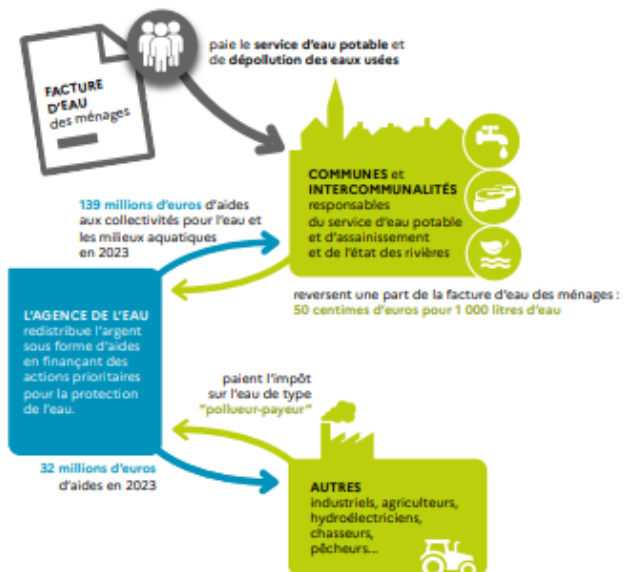
Vous pouvez retrouver le prix de l'eau de votre commune sur : www.services.eaufrance.fr

Les composantes du prix de l'eau :

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- le service de collecte et de traitement des eaux usées
- les redevances de l'agence de l'eau
- les contributions aux organismes publics et l'éventuelle TVA

Le prix moyen de l'eau en Rhin-Meuse est de **4,08 euros TTC par m³** (Sispea - données agrégées disponibles - 2021).

https://services.eaufrance.fr/fichiers/SISPEA_video.mp4



NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU

Document à joindre au RPQS - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

L'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 - art.31, impose à **la/au maire ou à la/au président-e de l'établissement public de coopération intercommunale** l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public (RPQS) destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. La/le maire ou La/le président-e de l'établissement public de coopération intercommunale y **joint la présente note d'information établie chaque année par l'agence de l'eau** ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention.

RPQS > des réponses à vos questions : <https://www.services.eaufrance.fr/gestion/rpq/vos-questions>

Édition mars 2024

NOTE D'INFORMATION SUR LES REDEVANCES DE L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE
 Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

1

D'OÙ PROVIENNENT LES REDEVANCES 2023 ?

En 2023, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) émises par l'agence de l'eau s'est élevé à plus de 160,08 millions d'euros dont plus de 131 millions en provenance de la facture d'eau.

recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2023 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source agence de l'eau Rhin-Meuse



À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2023 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2023) - source agence de l'eau Rhin-Meuse.



En 2023, ce sont 181,2 millions d'euros d'aides, soit 56 % des aides de l'agence de l'eau Rhin-Meuse, qui accompagnent des actions de lutte contre les effets du dérèglement climatique.

2

NOTE D'INFORMATION SUR LES REDEVANCES DE L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE
Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE EN 2023

L'année 2023 marque la cinquième année du 11^{ème} programme d'intervention de l'agence de l'eau Rhin-Meuse et de son contrat d'objectif et de performance 2019-2024 signé avec l'État. Des indicateurs annuels permettent de mesurer et suivre les efforts des maîtres d'ouvrage et de l'agence de l'eau en faveur des ressources en eau et des milieux aquatiques.

EN 2023...



PLAN D'ADAPTATION ET D'ATTÉNUATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Pour faire face aux effets et conséquences du changement climatique, le Comité de bassin Rhin-Meuse a validé en fin d'année 2023 son nouveau plan d'adaptation et d'atténuation au changement climatique dans le domaine de l'eau. Fruit d'un travail collectif de plusieurs mois ayant associé des membres des différents collèges du Comité de bassin, des représentants de l'État et de ses opérateurs et d'autres partenaires, **le plan pose clairement les enjeux "eau et climat" auxquels le bassin Rhin-Meuse doit d'ores et déjà faire face.** Ce plan est structuré autour de 10 objectifs pour une gestion résiliente et durable de la ressource en eau. En déclinaison de chaque objectif, il propose des mesures d'adaptation et/ou d'atténuation pour la gestion de l'eau tout en ambitionnant de rendre plus concret et opérationnel le panel d'actions pouvant être mis en œuvre.



FONDS VERT, PLAN EAU, UN COUP D'ACCÉLÉRATEUR EN FAVEUR DES POLITIQUES DE L'EAU

Présenté le 31 mars 2023, le plan Eau gouvernemental et ses 53 mesures ont contribué à l'amplification des stratégies d'actions déjà déployées au titre du 11^{ème} programme d'intervention de l'agence de l'eau tant sur le plan de la qualité de l'eau que sur le volet quantitatif. Une fois les déclinaisons du plan Eau précisées, avec notamment des crédits supplémentaires, et des adaptations des règles en vigueur (accès simplifié aux aides de sécurisation de l'alimentation en eau potable, accès élargi aux aides de projets de création ou réhabilitation des systèmes d'assainissement), l'agence de l'eau Rhin-Meuse s'est saisie pleinement de ces nouvelles opportunités en y intégrant de manière durable celles adoptées 1 an plus tôt à l'occasion de la sécheresse 2022. L'ensemble de ce dispositif complété par les aides du Fonds vert ont constitué une offre de financement sans précédent au profit des territoires et de leur transition écologique. Ce sont quelque 181,2 millions d'euros d'aides qui ont ainsi été attribués.

LA CARTE D'IDENTITÉ DU BASSIN RHIN-MEUSE



Agence de l'eau Rhin-Meuse
 Rozérieulles - BP 30019
 57161 Moulins-lès-Metz cedex
 Tél. 03 87 34 47 00
 agence@eau-rhin-meuse.fr

Agence de l'eau Rhin-Meuse

2 bassins versants (partie française) : celui du Rhin, 24 000 km² (avec son affluent principal, la Moselle) et celui de la Meuse, 7 800 km².

Un contexte international marqué, le plus transfrontalier des bassins français : 4 pays limitrophes (Suisse, Allemagne, Luxembourg, Belgique).

Le bassin s'étend sur 32 000 km² (6% du territoire national métropolitain) et compte 4,4 millions d'habitants, 8 départements et 3 230 communes.



Les 7 bassins hydrographiques métropolitains



Suivez l'actualité de l'agence de l'eau Rhin-Meuse : www.eau-rhin-meuse.fr

1964
 Première loi sur l'eau

1 MISSION COMMUNE
 pour l'eau, la biodiversité et le littoral

4 GRANDES PRIORITÉS
 Partager la ressource
 Restaurer les cours d'eau
 Agir pour les eaux littorales
 Garantir le bon état des eaux

1 600 AGENTS ENGAGÉS
 pour une expertise au service de l'eau, sur le territoire métropolitain

2024
 L'eau, une priorité pour tous !

2024 marque pour les 6 agences de l'eau 60 années d'engagement pour l'eau.



Rendez-vous du 19 au 21 novembre au Salon des maires et des collectivités locales.



Retrouvez toutes les ressources sur le site <https://www.lesagencesdeleau.fr>